



N° 170
16 novembre 2005
Mensuel

JOM 05: les filles au parlement

Dans ce numéro



ACTUEL

Départ à la retraite des préfets Michel Rau, district de Vevey et Pierre Henchoz, district du Pays d'Haut.

Départ à la retraite de l'inspecteur de la pêche, Bernard Büttiker. Cecilia Moresi Hveding lui succède en 2006..

Michel Pirker, nouveau chef Jeunesse+Sport.

4



TRAVAILLER

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud face aux mesures structurelles.

2

Entrée en vigueur des règles relatives à l'écriture épïcène dans les textes officiels de l'administration.

3



MEMENTO

Plus de 250 œuvres d'Alice Bailly au Musée des Beaux-Arts. *Ci-dessous: Marval au Bal van Dongen, 1914.*

8



ANNIKA GIL

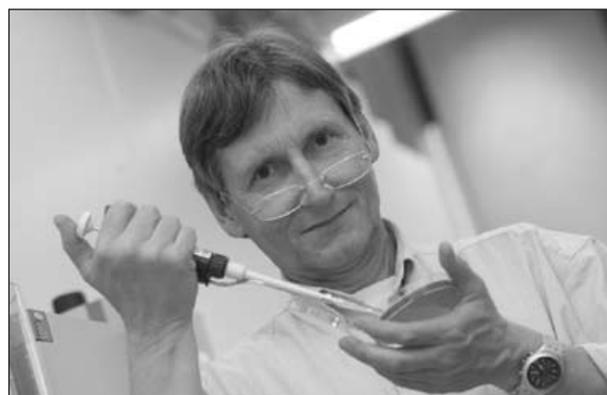
Jeu de 10 novembre. La salle du Grand Conseil est envahie par une nuée d'élèves venues prendre part au parlement des filles. De leur côté, les garçons s'initiaient aux

soins infirmiers. Des animations organisées à l'occasion de la journée *Osez tous les métiers* mis sur pied par le Bureau cantonal de l'égalité.

Page 6

Votations du 27 novembre

Des quatre objets cantonaux soumis au peuple le 27 novembre, un seul d'entre eux donne lieu à un véritable débat public: le projet d'animalerie centrale pour l'Université de Lausanne à Dorigny. Le comité référendaire dénonce un gaspillage des deniers publics, à cause de la proximité de la future animalerie de l'EPFL, également à Dorigny. Le professeur Moreillon, vice-doyen de la Faculté de biologie et de médecine, défend le projet. Selon lui, l'animalerie est nécessaire au développement des recherches en cours à l'Université, et un «non» du peuple le 27 novembre serait catastrophique. En outre, estime-t-il,



Les recherches menées par le Centre intégratif de génomique de l'Université de Lausanne nécessitent une animalerie. Le professeur Moreillon s'en explique

le retour d'un projet d'animalerie commune à l'Université et à l'EPFL ne permettrait de réaliser aucune économie.

Page 5





La Caisse de pensions face aux mesures structurelles

«Les assurés doivent garder confiance»

Mardi 4 octobre 2005, le Grand Conseil vaudois a accepté les modifications de la loi sur la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (LCPEV), entérinant ainsi les mesures structurelles proposées pour assurer une santé financière durable à la Caisse. Maître Jacques-Henri Bron, président du Conseil d'administration de la CPEV, réagit à cette décision importante pour tous les assurés de l'Etat de Vaud.

Quelle est votre réaction à la suite de l'acceptation par le Grand Conseil des mesures structurelles sur la CPEV?

Le Conseil d'administration de la CPEV est satisfait de cette décision. Une révision de la loi était nécessaire pour préserver durablement la santé financière de la Caisse et les assurés, bien que devant faire quelques sacrifices, bénéficieront toujours de prestations de grande qualité. Ces mesures pourront d'ailleurs être complétées à l'avenir, notamment en ce qui concerne l'adaptation des rentes au renchérissement du coût de la vie car la Caisse n'aura pas forcément les moyens d'indexer les rentes dans la situation actuelle.

Au cœur du débat actuel, il y a le «degré de couverture» et la «réserve de fluctuation de valeurs» de la Caisse. Pouvez-vous nous expliquer simplement ces deux notions techniques?

Le degré de couverture est un indicateur important de la santé financière d'une caisse de pensions. Il renseigne sur le rapport entre la fortune de la caisse et les engagements qu'elle doit couvrir auprès de ses assurés. La réserve de fluctuation de valeurs, pour sa part, est le coussin de sécurité de la caisse. Grâce



Jacques-Henri Bron, président du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

à cette réserve, elle peut traverser les fluctuations des marchés financiers, et respecter bon an mal an le degré de couverture minimum fixé par le législateur. En quelque sorte, la réserve de fluctuation de valeurs est une marge de manœuvre que possède la caisse face au seuil d'alerte que représente le degré de couverture minimum. Cette marge de manœuvre lui permet notamment d'avoir une politique de placement dynamique indispensable pour réaliser le rendement nécessaire au maintien des prestations de qualité.

Sur le point du degré de couverture, on constate que la CPEV est déjà proche du seuil des 75% que lui impose à terme le Grand Conseil. Dès lors, les mesures structurelles prévues au 1^{er} janvier 2006 sont-elles toujours aussi pertinentes?

C'est vrai que le degré de couverture de la Caisse évolue de façon favorable en ce moment. Cependant, deux facteurs doivent être pris en compte, qui montrent que les mesures structurelles gardent leur actualité. Le premier facteur, c'est la réserve de fluctuation de valeurs dont je viens de parler et que les normes comptables fédérales – il faut le rappeler – nous imposent d'intégrer au taux de couverture. En tenant compte de cette réserve estimée à environ 15% par les experts, c'est finalement un taux de couverture de plus ou moins 90% que l'on doit atteindre à terme. Le second facteur, c'est l'évolution prévue du rapport entre le nombre des actifs et celui des pensionnés (rapport démographique).

Des experts ont démontré que, du fait de cette évolution, la CPEV verrait à terme son degré de couverture diminuer si les mesures structurelles ne sont pas mises en œuvre.

On entend beaucoup d'avis divergents sur la situation financière de la CPEV. Que peut-on en dire?

De l'avis des experts, la situation de la CPEV est bonne, et il faut le répéter clairement. Consolidée par les mesures structurelles, elle permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Le seul bémol réside dans le fait qu'à l'heure actuelle, par manque d'autres solutions de financement, l'adaptation des rentes au coût de la vie dépend des performances de placement.

Que souhaiteriez-vous dire aux assurés qui, aujourd'hui, s'inquiètent pour l'avenir de leur retraite?

Le domaine de la prévoyance est dans la tourmente en ce début de siècle. Mais les assurés doivent garder confiance: leur Caisse est gérée avec rigueur et professionnalisme, et elle continue à offrir des prestations de premier ordre. Nous avons l'intention de rester vigilants et responsables dans la gestion, et nous poursuivrons nos efforts pour entretenir avec les assurés le dialogue et mieux faire comprendre les spécificités de leur prévoyance professionnelle.

Propos recueillis par Olivier Dessimoz

Vous souhaitez suivre l'actualité de votre caisse de pensions? Rendez-vous dès maintenant à l'adresse internet <http://www.cpev.ch> et inscrivez-vous à la newsletter qui vous informera des dernières nouvelles de la CPEV.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

La santé au travail

En forme sur son lieu de travail. L'Institut universitaire de Santé au travail (IST) propose une série de séminaires sur ce thème dont notamment:

- **Coaching en entreprise, communication et management**, par Didier Delaleu, directeur de ressources humaines. Jeudi 24 novembre, de 15h30 à 18h.
- **Gestion des risques: intégration de l'ergonomie en entreprise**, par John Fénix, responsable prévention aux CFF. Lundi 5 décembre, 16h30 à 18h.

Séminaire de l'IST, auditoire Pierre-Decker, rue du Bugnon 19, Lausanne. Programme complet et informations: ygrassio@hosvpd.ch

Egalité entre les hommes et les femmes: l'art d'écrire épïcène

Ne plus oublier les femmes en rédigeant. Le Conseil d'Etat a adopté des règles unifiées en matière d'écriture épïcène.

Plus d'excuse pour qui ne saurait pas encore écrire épïcène dans l'administration cantonale! Les Directives et règles à usage interne de l'Etat (DRUIDE) intègrent dorénavant tout ou presque sur la façon de s'y prendre.

Uniformiser les usages

A première vue, il n'y a rien de bien compliqué à penser aux deux genres en rédigeant, mais depuis quelque 25 ans que le principe de respecter l'égalité entre femmes et hommes dans l'écriture est apparu, les différents usages se sont multipliés à s'y perdre. Une polémique était née sur le sujet à l'Université de Lausanne il y a quelques années. C'est qu'il y a plusieurs moyens de répondre à la question de l'égalité dans l'écriture des textes d'une institution ou d'une administration. Une des plus contraignante consiste à s'interdire tout mot non épïcène dans la rédaction. Plus souples, les règles qui autorisent l'usage de tels mots, varient néanmoins quant à la façon d'indiquer le double genre. On peut par exemple écrire la terminaison féminine en majuscule, ou entre parenthèses, ou encore entre tirets. On peut aussi adopter la règle d'écrire systématiquement le mot féminin et le mot masculin tous deux en entier. Finalement, il était important que le Conseil d'Etat retienne une formulation afin d'uniformiser les textes officiels pro-

duits par l'administration et de contribuer ainsi à la construction de l'égalité.

Contraignant mais pas tellement

La décision gouvernementale s'insère dans le *Plan pour l'égalité* adopté fin 2004 qui prévoyait sept mesures concrètes pour améliorer la situation des femmes et des hommes dans l'administration. La septième de ces mesures consistait précisément en l'élaboration d'une directive pour la formulation épïcène.

Tous les textes officiels concernés

La directive s'applique à tous les textes officiels de l'Etat, soit les courriers, circulaires, formulaires, annonces, affiches et autres programmes. Elle énonce 4 règles simples (voir encadré) qui ne devraient pas poser de problème d'application.

Astuces sur www.egalite.vd.ch

Vous devez rédiger un texte à caractère officiel et vous butez sur des formules «sexistes»? Le Bureau cantonal de l'égalité propose sur son site un florilège de mots et de formules d'usage courant dans l'administration et leurs correspondants épïcènes. Instructif, simple et amusant à la fois. Le texte de la directive est disponible sur l'intranet de l'Etat de Vaud («lien utiles») ainsi que sur le site du Bureau de l'égalité.

Ecrire épïcène?

D'origine grecque, le mot «épïcène» signifie «commun». Lorsqu'un nom, un pronom ou un adjectif ne varie pas selon le genre, il est dit épïcène. Par exemple et par extension, on dira que l'expression «les collaborateurs de l'Etat» n'est pas épïcène (car elle exclut les collaboratrices) mais peut être remplacée par l'expression «le personnel de l'Etat», épïcène, elle.

Les 4 règles de base de la formulation épïcène à l'Etat

- Disparition de l'appellation *Mademoiselle* au profit de *Madame*.
- Féminisation ou masculinisation des désignations de personnes (*une préfète, une syndique, une témoin, une successeuse, une pompière,...*).
- En cas de double désignation, présentation du féminin avant le masculin, mais accord grammatical avec le plus proche soit avec ce dernier (*La collaboratrice ou le collaborateur devra être présent. Il recevra une indemnité...*).
- Utilisation du tiret (et non pas les parenthèses, les majuscules ou les barres obliques) pour la forme contractée destinée à signifier la mixité (*les enseignant-e-s primaires*).

Développement durable: deux cours postgrade

La Haute école valaisanne organise de mars 2006 à février 2007 deux cours postgrade sur le thème du développement durable. Ouverts aux titulaires de diplômes en travail social, en soins infirmiers, aux licenciés en sciences sociales et humaines ainsi qu'aux porteurs de titres jugés équivalents, les cours porteront sur:

- **Développement durable, local durable: Orientation santé communautaire & Travail social.**
- **Développement durable, local durable: orientation Economie & Environnement.**

Les cours auront lieu entre Sierre, Sion, Monthey et Lausanne (HEG). Délai d'inscription au 30 janvier 2006. Plus d'infos: 027 606 84 50 ou www.hevs.ch

Mise en œuvre de la Constitution et Eglises: lancement d'une consultation d'un avant-projet de loi

Le Conseil d'Etat autorise la mise en consultation d'un avant-projet de lois sur les Eglises et les communautés religieuses jusqu'au 20 janvier 2006. Mettant en œuvre les dispositions novatrices de la Constitution du 14 avril 2003 dans ce domaine, ce projet fixe le mode de relations de l'Etat avec les Eglises et les communautés religieuses du Canton. Son objectif est de promouvoir l'esprit de tolérance et une paix religieuse durable.

Une évolution des liens entre le Canton et les Eglises historiques que sont l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine y est prévue. Elles sont mises sur pied d'égalité dans leur relation avec l'Etat et reconnues par la Constitution institutions de droit public dotées de la personnalité morale. L'avant-projet de lois propose une approche novatrice où les deux Eglises unissent leurs ressources pour l'exercice d'une

partie de leur mission au service de tous.

Le projet met également en œuvre la reconnaissance par l'Etat de la communauté israéliite.

Au nom du pluralisme religieux, ce projet prévoit d'ouvrir la reconnaissance par l'Etat à d'autres communautés religieuses afin d'établir avec elles des relations durables dans le Canton. Selon le texte mis en consultation, une communauté religieuse devrait, pour être reconnue par l'Etat, remplir certains critères. Le rôle et la durée de son établissement dans le Canton sont pris en compte comme son respect de la paix confessionnelle, des principes démocratiques et des lois en vigueur.

Le Conseil d'Etat a pu compter sur une relation de partenariat avec les deux Eglises historiques et la communauté israéliite pour élaborer cette ambitieuse législation.

Retraite du préfet Pierre Henchoz

Pierre Henchoz, préfet du district du Pays-d'Enhaut, a fait valoir ses droits à la retraite. Agé de 62 ans prochainement, il quittera ses fonctions fin février 2006, après quelque 12 ans d'activité au service de son district.

Originaire de Rossinière, marié et père de deux filles, Pierre Henchoz a suivi l'école d'agriculture de Hondrich (Spiez), puis celle de Marcelin, avant de compléter cette formation par une école de commerce à Berne.

Avant d'être nommé à la charge de préfet, Pierre Henchoz a assumé de nombreuses activités sur le plan communal et régional. Ainsi, il a été conseiller communal de 1965 à 1985, dont deux ans comme président du Conseil et plusieurs fois président de la commission de gestion. Dès 1985, il a été municipal, puis vice syndic. Pierre Henchoz a également été inspecteur du bétail et des viandes pendant de nombreuses années, membre du comité de l'ADPE (association pour le développement du Pays-d'Enhaut) et membre du conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Épargne de Château-d'Œx.

En sa qualité de préfet, il a aussi été délégué par le Corps préfectoral auprès de la commission Gest'Alpe et nommé par le Conseil d'Etat auprès de la commission cantonale pour la protection de la nature. Il s'est engagé au niveau régional, par exemple en présidant l'Association santé du Pays-d'Enhaut, ou en étant membre du comité *Hôpital du Pays-d'Enhaut*.

Com.

Retraite du préfet Michel Rau

Michel Rau, préfet du district de Vevey, a fait valoir ses droits à la retraite. Né en 1945, il quittera ses fonctions le 30 avril 2006 après plus de vingt ans d'engagement comme préfet. Il préside le Corps préfectoral et la Confrérie des préfets depuis 2004.

Originaire d'Yverdon-les-Bains, marié et père de deux enfants, Michel Rau obtient sa licence ès sciences commerciales et économiques de l'Université de Lausanne en 1968. Il entre ensuite au service du Comité directeur pour les constructions du CHUV à Lausanne jusqu'en 1979. Pendant cette période, il est promu à la fonction de secrétaire général du Comité directeur.

Par la suite, il devient directeur administratif de l'hôpital de Mottex, à Blonay. A ce titre, il a été membre du Conseil de fondation et du comité de direction de l'Ecole de soins infirmiers de Subriey à Vevey et vice-président du conseil d'administration de la société anonyme *Blanchisseries des établissements sanitaires vaudois*.

Sur le plan politique, il a été conseiller communal à La Tour-de-Peilz dès 1970, dont 8 années en qualité de membre de la commission des finances. Dès 1974, il a été membre du Conseil intercommunal du service d'épuration des eaux Vevey-Montreux.

Michel Rau a assumé divers mandats pour le compte du Conseil d'Etat et de l'Administration. Il a notamment été membre des Conseils d'administration de la Société d'équipement public du Haut-Léman (SEPHL SA), du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB SA) et des Transports Montreux - Vevey Riviera SA. – Com.

Nouveau chef de Jeunesse+Sport

Michel Jatton, titulaire du poste de chef Jeunesse+Sport du canton de Vaud, a fait valoir ses droits à la retraite pour le 31 décembre. Maître d'éducation physique et de sciences dans l'établissement scolaire de Crissier, Michel Pirker lui succédera dès le 1^{er} janvier 2006.

Après une dizaine d'années d'activités comme Chef Jeunesse+Sport du canton de Vaud et plus de trente ans en qualité de maître d'éducation physique, Michel Jatton part à la retraite. Ses compétences et son enthousiasme lui auront permis de développer le mouvement Jeunesse+Sport (J+S) vaudois, d'assurer une formation et un perfectionnement de qualité pour l'encadrement sportif du canton et d'assimiler sans encombre les divers tournants pris par J+S au niveau fédéral durant la dernière décennie.

Son successeur sera confronté aux mêmes défis et devra participer, notamment au niveau fédéral, à la redéfinition du rôle de J+S par rapport à la multiplication des nouveaux sports, dont les sports dits «fun».

Agé de 43 ans, titulaire du brevet fédéral n°1 de maître d'éducation physique, Michel Pirker a déjà une certaine expérience en la matière, puisqu'il est expert J+S pour les branches ski alpin et sport à l'école. Com.

L'Ecole supérieure Technique, l'Ecole des métiers (ETML) de Lausanne et l'Ecole supérieure vaudoise d'informatique de gestion (ESVG) organisent une

Journée Portes ouvertes

samedi 26 novembre de 9h à 17h

Apprentissage et maturité professionnelle technique en automatique, électronique, informatique, mécanique d'automobiles, polymécanique, menuiserie et ébénisterie. Formation supérieure de technicien en électronique, télécommunication, mécanique et informatique de gestion.

La section automobile de la Haute Ecole spécialisée de Bienne effectuera un crash test d'une voiture à 15h30.

L'Ecole romande d'Arts et communication ERACOM, voisine sur le site du Flon, ouvrira également ses portes (rue de Genève 54, Lausanne).

ETML et ESGV, Sébeillon 12, Lausanne. Tél.: 021 316 77 06 ou www.etml.ch.

Pêche: retraite de l'inspecteur cantonal

Zoologiste, Bernard Büttiker, a été promu inspecteur cantonal de la pêche le 1^{er} mars 1994. Il quittera ses fonctions à la fin de l'année au terme d'un parcours professionnel qui aura rendu la gestion des ressources piscicoles de nos lacs et cours d'eau plus efficiente, tout en lui donnant des bases scientifiques solides. Cecilia Moresi Hveding, biologiste spécialisée dans le domaine halieutique, lui succédera le 1^{er} janvier 2006.

La réforme du plan de repeuplement des cours d'eau vaudois, l'introduction de bases de gestion scientifique des ressources piscicoles des lacs Léman et de Neuchâtel et l'établissement d'un inventaire complet de la faune piscicole du canton figurent parmi ses contributions significatives. Son dernier mandat important, la révision de l'ensemble

de la législation sur la pêche, sera achevé par Cecilia Moresi.

Née en 1954, Cecilia Moresi est titulaire d'une licence et d'un mastère en sciences de l'Université d'Oslo. Son expérience professionnelle porte notamment sur la dynamique des poissons et le monitoring des salmonidés. Cecilia Moresi est, depuis 1999, secrétaire exécutive de la Commission internationale pour la protection des eaux italo-suisse et collabore à la Commission internationale italo-suisse pour la pêche.

En tant que cheffe de la section pêche, elle sera l'adjointe de Sébastien Sachot, Conservateur de la faune, qui assumera l'année prochaine la direction et la coordination des relations de l'Etat de Vaud avec les instances et organisations cantonales de la pêche.

Votations cantonales du 27 novembre

Pourquoi l'animalerie de Dorigny est indispensable

Seul objet véritablement controversé des votations cantonales du 27 novembre, le projet d'animalerie de l'Université à Dorigny est taxé de gaspillage par le comité référendaire. Un jugement que conteste Philippe Moreillon, vice-doyen de la Faculté de biologie et de médecine. Interview.

— Pourquoi faut-il deux animaleries, sur les deux sites si proches de l'UNIL et de l'EPFL?

— J'ai participé deux fois au marathon de New-York et je peux vous dire qu'à pied, les deux sites ne sont pas tellement proches que ça... Environ deux kilomètres les séparent, mais peu importe! Ce qu'il faut savoir c'est qu'une animalerie est un lieu de travail. C'est un lieu de recherche.

«Le bâtiment qui est projeté à Dorigny ne servira pas seulement aux souris mais aussi à l'entretien de plantes et d'autres animaux que le Centre intégratif de génomique (CIG) héberge pour ses recherches. Ce bâtiment est l'outil d'une quête d'un savoir fondamental propre à la Faculté de biologie et médecine de l'UNIL. Les autres animaleries qui composeront le réseau prévu auront pour vocation la recherche de transfert. Pour l'animalerie du CHUV, il faut voir le patient au bout de la lorgnette. Les animaleries existantes ou en projet à l'ISREC et à l'EPFL ont également pour vocation la recherche de transfert, en partenariat avec le CHUV, chacune dans leurs domaines. Les recherches qui y seront menées visent des résultats concrets à 5 ou 10 ans.

«A Dorigny, la recherche a un aspect plus fondamental. Elle sera utile à nos enfants. «Comment les plantes croîtront dans nos régions quand il fera 2 à 3 degrés de plus?» est un exemple de ce type de recherche.

«En 2001, il était question d'une seule animalerie pour tout le monde. Ce sont des experts extérieurs qui ont alors souligné les risques d'épidémies et de développement de maladies chroniques qui finissent par fausser les expérimentations. Par ailleurs, si on décidait de la remplacer par un agrandissement de celle prévue à l'EPFL, le coût total ne serait pas moindre: d'une part il faudrait payer l'étude d'un nouveau projet, d'autre part les frais d'exploitation ne varieraient pas, étant fonction uniquement du nombre de souris.



Philippe Moreillon

— Ne devrait-on pas laisser la science dure, qu'elle soit fondamentale ou de transfert, à l'EPFL?

Il y a quelques années, le projet triangulaire entre l'UNIL, l'EPFL et l'Université de Genève a programmé notamment la cession de la physique de l'UNIL à l'EPFL. Cette dernière était meilleure dans ce domaine et il y avait véritablement un doublon. Le cas n'est pas le même en biologie où l'UNIL bénéficie d'une énorme tradition et dispose d'une station hospitalière. De plus, l'UNIL accueille 6 fois plus d'étudiants que l'EPFL dans le domaine des sciences de la vie.

— Quelles sont les recherches fondamentales menées à l'UNIL qui nécessitent cette animalerie?

Nos recherches portent essentiellement sur le sommeil, le cancer, le diabète et l'organogénèse. Pour ce qui est du sommeil, on sait qu'il est essentiel aux êtres vivants, mais on ne comprend pas encore comment il agit. Pourquoi se sent-on mal quand on dort

trop ou pas assez? Comment tel ou tel type d'alimentation influence-t-il le sommeil? Ces simples questions peuvent porter très loin! Pour ce qui est du diabète, nous nous intéressons à la façon dont le cerveau régule ou non les différents apports alimentaires. Pourquoi a-t-on faim? Sommes-nous susceptible de nous adapter à des régimes de famine? Comment? Se poser ces questions permet d'envisager une meilleure compréhension de certaines maladies comme l'anorexie. Dans le domaine de l'oncologie, il est très important de mener des recherches fondamentales susceptibles d'ouvrir de nouvelles pistes pour de futures recherches de transfert destinées à vaincre le cancer.

— Qu'est-ce qui garantit que les animaux seront bien traités?

La Suisse est l'un des pays qui ont la législation la plus restrictive en la matière. Il n'est pas question de faire de la vivisection! Nos recherches se basent sur l'observation. Par exemple les caractéristiques génétiques en lien avec la qualité du sommeil nous intéressent. Avec des souris, nous parvenons à élever rapidement des familles de grosses dormeuses que nous observons comparativement avec des petites dormeuses. Un grand nombre de ces souris ne sont utilisées que comme «animaux de rente», se reproduisant pour générer des familles. Nos interventions les plus courantes consistent au prélèvement d'un peu d'ADN dans la bouche ou à l'autopsie de souris euthanasiées par anesthésie. Tous nos protocoles d'expériences sont soumis au vétérinaire cantonal. Ils précisent notamment les raisons de l'expérience, la manière de procéder, la façon d'anesthésier, le degré de souffrance et le nombre d'animaux utilisés. Le vétérinaire cantonal peut en référer à l'Office vétérinaire fédéral qui dispose d'une commission d'experts incluant des éthiciens.

— Que se passera-t-il si le peuple dit non à l'animalerie le 27 novembre?

Ce serait catastrophique! Il n'y a pas de plan C ou D. Nous en sommes déjà au plan B: nous avons déjà sévèrement redimensionné le projet par rapport à la première version. Si on arrête aujourd'hui, la Faculté risque de ne jamais s'en remettre. Je ne vois guère d'autres possibilités que de revenir avec la même demande plus tard. Mais les organismes internationaux qui misent sur la place lausannoise et nous financent risquent alors de nous tourner le dos.

Mercredi 16 novembre à 18h: portes ouvertes organisées par le Centre intégratif de génomique au bâtiment Genopôle (ancien bâtiment de pharmacie) à l'UNIL, à Dorigny.

Osez tous les métiers en images



PHOTOS: ANNIKA GL

La JOM 05, entre soins infirmiers pour les garçons, joutes oratoires au Grand Conseil ...



Revêtus d'une blouse blanche, concentrés et curieux, une vingtaine de garçons se sont initiés aux soins infirmiers à l'occasion de la journée *Osez tous les métiers* de jeudi 10 novembre. Entourés par six infirmiers de la Haute école cantonale vaudoise de la santé, ils se sont essayés à des gestes de la profession soignante. Des ateliers leur ont permis d'explorer le massage cardio-respiratoire, la prise de tension et de la fréquence cardiaque et respiratoire, avant et après un effort, ainsi que l'ablation d'agrafes et la pose de pansement. La Haute école de *La Source* a proposé les mêmes ateliers à un autre groupe de garçons.

Du côté des demoiselles, une soixantaine d'entre elles se sont réunies lors d'un parlement des filles, sous la houlette d'une dizaine de députés qui les ont initiées aux subtilités oratoires du Grand Conseil vaudois. Guidées par la présidente de l'hémicycle, Christiane Jaquet-Berger, les députées d'un jour ont débattu de la suppression des devoirs et de l'encouragement à l'achat de voitures à gaz ou électriques. Par-delà ces deux manifestations, organisées par le Bureau cantonal de l'égalité, les services ont accueilli plus de 10'000 élèves, venus accompagner qui une maman, qui un papa, sur leur lieu de travail. – AG

Plus de photographies sur le site intranet: <http://intranet.etat-de-vaud.ch>



... pour une soixantaine de jeunes filles, ainsi que visite de l'administration centrale des impôts et du Service d'analyse et de gestion financières.



MOTS CROISES

Solution du n°169

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	G	A	R	A	G	I	S	T	E
2	R	E	S	P	E	C	T	E	R
3	A	R	V	I	N	E		R	U
4	N	E		S	I		O	R	C
5	D	R	U		T	I	R	E	T
6	J	A	S	M	I	N		S	E
7	E		A		F	O	O	T	
8	A	N	G	E		U	N	R	P
9	N	U	E		S	I	T	E	S

E



A vendre: store de balcon mécanique, structure métallique blanche, 3 mètres. Prix neuf: frs 1'600.-, cédé frs 600.-. Tél.: 079 310 13 63.

A vendre: bois de frêne en déchets, sous différentes formes, destiné à être brûler (chauffage, cheminée), à des prix intéressants. Livraison possible. Contacter le 024 442 91 91, M. Allaz, Etablissements de la Plaine de l'Orbe.

A vendre: Armoire française Louis XIV-XV (18ème). Largeur 156 cm / Profondeur 44 cm / Hauteur 220 cm. Prix: Fr. 6'000.-, à discuter. Tél: 079 327 94 31 (photos disponibles sur demande).

A vendre: Bahut ancien. Largeur 143 cm / Profondeur 60 cm / Hauteur 75 cm. Prix: Fr. 4'000.-, à discuter. Tél: 079 327 94 31 (photos disponibles sur demande).

A vendre: Vaisselier Louis XIII (17^e). Largeur 142 cm / Profondeur 49 cm / Hauteur 190 cm. Prix: Fr. 6'000.-, à discuter. Tél: 079 327 94 31 (photos sur demande).

A vendre: Table de bridge style Directoire (19ème). Dimension table ouverte : largeur 85 cm / longueur 83 cm / Hauteur 75 cm. Prix: Fr. 2'000.-, à discuter. Tél: 079 327 94 31 (photos disponibles sur demande).

A vendre: armoire 2 portes, ronce de noyer, milieu 19^e, excellent état, 150 x 50 x 220 cm. Estimée Fr 3'500.-, vendue Fr 3'000. Photos par E-mail. Tél.: 021 644 85 64.

A vendre: salle à manger Maher (plateau de table en cristal, pied en bois blanc cerné) 6 chaises, excellent rapport qualité-prix, cause double emploi. Tél.: 079 451 09 18.

A vendre: méridienne entièrement refaite (tissu crème avec franges). Prix: frs 2000.-. Tél.: 021 616 69 03.

A vendre: à bons prix, tables, chaises de bureau, bureaux, imprimantes, photocopieuses, etc... Pour contact: tél. 021 316 60 75 ou 021 647 14 49 ou 079 430 47 74.

A vendre: 4 pneus d'hiver Continental, montés sur jantes, utilisés un seul hiver, 185/55/R15, pour Renault Clio 1,6V Extrême. Prix neufs: env. Sfr. 1'000.-, cédés Sfr. 300.- à discuter. Tél. 079 703 37 09.

A vendre: moto Honda VTR 1000 F, année 2001, 22'000 km, rouge, non accidentée, parfait état. Prix: frs 8'500.- à discuter. Tél.: 079 400 71 47.

A vendre: Pontiac Firebird 1991, V6, 3.1 litres, automatique, rouge métal, 125'000 km. Prix: 4000 frs, à discuter. Tél: 076 389 05 74.

A vendre: Porsche Carrera, 1986, 231 CV, noire métallisée, soignée, seulement 80'000 km, expertise récente, Prix: frs 26'000.- à discuter. Tél.: 076 366 36 15.

A vendre: Fiat Coupé 2.0 20v, 1997, 160'000 km. Prix: frs 6'500.- Expertisée 08.05. Black ink métallisée, 150 cv, climatisation automatique, très bel intérieur cuir brun. Pneus été neufs, roues complètes été/hiver (8 jantes alu), vitres teintées, radio-CD.

Roulée principalement sur autoroute. Tél.: 078 625 32 54.

A vendre: Fiat Punto 1.2 16 V, gris mét. 35'000 km, modèle 2002, 5 portes, direction assistée, verrouillage central avec télécommande, climatisation, lève-vitres électriques AV, chargeur CD, radio cassette avec 6 HP, + deux pneus neige. Prix: frs 9'500.- Tél.: 079 824 7366.

A vendre: Ford Probe Bordeaux 24V 163CH, expertisée, 1994. ABS double airbag climatisation, toit ouvrant, équipement cuir, jantes alu 15", vitres électriques, verrouillage central etc... Prix: frs 4'500.- Tél.: 021 791 75 03 ou 079 606.13.85.

A vendre: Fiat 500, année 1994, 90'000km, expertisée du jour, vert olive, soignée. Prix: frs 3'500.-. Tél.: 079 335 29 61 ou 021 320 94 35.

A vendre: VW Polo 60 Trendline, 22.10.2001, 62'000 km. Limousine /5portes /5places, 1390 ccm /60 CV. Valeur catalogue: frs 22'600.-. Rétroviseur et vitres avant électriques, verrouillage central, 4 jantes alliage léger avec pneus été, 4 jantes en tôles avec pneus hiver. Peinture métallisée, ABS, système antidémarrage, radio CD. Airbag conducteur et passager. Prix: frs 10'000.-, à discuter. Prix EurotaxVente: frs 13'000.-. Intéressés, appelez le 078 716 51 59.

Cherche à louer: je cherche dans la périphérie de Lausanne, pour date à convenir (au plus tard 30 avril 2006), appartement lumineux et bien chauffé de plein-pied avec cuisine habitable. Personne calme, non fumeuse et soigneuse. Loyer maximum frs 1'000.- cc. Tél.: 079 372 18 65.

Cherche à louer: appartement de 2 pièces ou 2,5 pièces, à Lausanne près des transports publics et si possible avec balcon ou terrasse. Date d'entrée: début 2006. Tél.: 076 / 512 81 85.

A louer: appartement neuf de 6 pièces, entrée, cuisine agencée y.c. lave-vaisselle, deux salles d'eau, lave linge et séchoir, grand balcon couvert de 15m², galetas. 2 places de parc extérieures et garage compris dans le prix de location. Loyer men.: 2'300.- sans les charges. Situé à Rte de Vuarrens 22, 1044 Fey. Pour tous renseignements: 021 887 72 70 le matin ou le soir.

A louer: charmante maison individuelle à Yverdon, 5 pièces, grand jardin arborisé et clôturé, grande cave de 3 pièces dont buanderie avec machine à laver, cuisine équipée, parquet dans les chambres. Loyer: 1950.- sans charges. Libre 1^{er} février 06 mais au plus tard pour le 1^{er} avril 06. Tél.: 024 424 20 38 (heures bureau, Mme Demont).

A louer: à Châtel-St-Denis (10 min de Vevey), magnifique duplex 4,5 pièces, grande cuisine agencée habitable, 3 chambres + 1 réduit, 2 salles d'eau, 2 balcons, 1 cave. Parquet dans les chambres. Escalier en bois. Carrelage au salon. Très lumineux. Places de parc intérieures et extérieures (garage souterrain). Année construction: 2003. Libre: à convenir (dès 2006). Visites

et rens.: 079 540 73 52.

A louer: dès le 1^{er} avril 2006, au Mont-sur-Lausanne, Longeraie 8, superbe 3 pièces, 80m², 1^{er} étage d'une villa, cuisine équipée, balcon, galetas, buanderie, parking extéerieur et intérieur. Loyer: frs 1580.- + charges frs 150.-. Tél.: 021 653 7719 ou 021 316 75 76.

A vendre: région Yverdon belle et grande villa individuelle de 6,5 pièces sur 2 niveaux, possibilité de scinder en 2 appartements ou logement et bureau, très bon état d'entretien, séjour avec cheminée, 2 salles de bains, cuisine agencée avec coin à manger, terrasse avec pergola, vastes combles aménageables, garage avec partie atelier, superbe parcelle aménagée de 935 m². Prix: fr. 675'000.- Tél.: 076 329 48 89.

Vacances: à louer, à Verbier, appartements de 2 et 3 pièces, tout confort, loc. semaine. Tél.: 021 653 13 95 ou 079 279 06 87.

Vacances: à louer à la Tsoumaz (Mayens de Riddes), chalet pour 6 personnes, à la semaine, saison 2005-2006. Tél. 079 356 81 09 ou 021 316 17 17.

Vacances: à louer, à Montana-Vermala. joli 2,5pces 65m², lits pour 4, cuisine fermée, bien équipé, rénové, grand balcon, belle vue, proche des remontées. Libre du 1.11.05 au 31.12.05 et du 1^{er} avril 06. Tél 079 212 70 28.

Vacances: Toscane, Italie, à 460 km. de Martigny, à 10 km de Viareggio mer avec des kilomètres de sable fin, à 15 km. de Pisa et Lucca, à 70 km. de Florence, dans les oliviers, à louer très joli appartement de vacances, très clame, à 5 min. à pied du centre de Quesa, 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain, superbe terrasse pavée. Dès fr. 300.- /semaine. Tél. 026 / 665 11 69.

Divers (cours de soutien): urgent, recherche un-e gymnasien-ne pour donner des cours de français et de mathématique à un garçon de 4^e année, une fois par semaine. Frs 20.- par heure. Quartier: La Sallaz-CHUV - Epalinges - Boveresse. Tél.: 076 409 88 94 ou 021 652 65 34.

Rendez-vous

Musique

L'Harmonie lausannoise -orchestre à vent de haut niveau- présente *Entrez dans la danse*, un concert-spectacle qui met en scène non seulement des musiciens mais également des danseurs. 1^{re} partie: danses classiques et klezmer (Gounod, Dvorak, Chostakovitch); 2^e partie: musique celtique avec des danseurs de claquettes irlandaises. Alors, entrez dans la danse... le 26 novembre à 20h15 à l'univers@Ile de Châtel-St-Denis et le 3 décembre à 20h15 au Casino de Montbenon à Lausanne. Entrée libre. Pour plus d'informations, www.harmonie-lausannoise.ch.

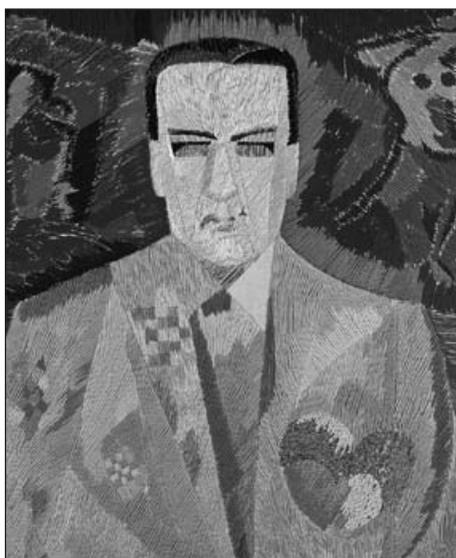
Alice Bailly ou la fantaisie



«Le thé», 1913-1914. Valse de tasses et de mains, pour ce thé partagé par deux femmes que l'on imagine rieuses et bavardes.

Alice Bailly? Si vous ne la connaissiez pas encore, partez à la rencontre d'une artiste aussi fantasque qu'innovatrice. Le Musée cantonal des Beaux-Arts expose 225 de ses œuvres.

«**L'**art n'est pas une affaire de jupon ou de pantalon», affirmait Alice Bailly. Ce qui peut nous sembler évident aujourd'hui ne l'était pas du tout lorsque l'artiste genevoise s'escrimait à faire son nid comme artiste professionnelle. Née en 1872 dans une famille de la petite bourgeoisie genevoise, Alice Bailly, accédera à la reconnaissance



«Portrait (détail) de Werner Reinhart ou l'homme au cœur d'or», 1920. Mécène et ami d'Alice Bailly qui est le sujet de l'un des tableaux-laine de l'artiste.

d'abord à Paris, où elle est «montée» à l'âge de 32 ans. Genève l'austère, ne se résoudra que très lentement à apprécier la grâce joyeuse, acidulée et féérique d'une femme qui fut l'une des rares à avoir pris part à l'histoire de l'avant-garde.

Influencée par les fauves, les cubistes puis les futuristes, Alice Bailly développera une œuvre très personnelle, colorée et magique à la fois. L'exposition dévoile 50 tableaux qui ont fait la spécialité de l'artiste: les *tableaux-laine* ou l'art de remplacer le pinceau par une aiguille et de créer un motif en piquant la toile d'un réseau serré de fils colorés. Fascinant et unique. – AG

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. «Alice Bailly, la fête étrange». *Découverte de l'univers magique et onirique d'une des rares femmes suisses ayant participé à l'histoire des avant-gardes. L'art d'Alice Bailly (1872-1938) oscille entre fantaisie, exubérance et volubilité; parsemé d'emprunts au cubisme et au futurisme.* **Visites commentées:** jeudi 24 novembre, à 18h30. **Rencontres autour d'un thème:** 40 minutes pour approfondir un aspect d'une œuvre, dimanches 20 novembre, 11 décembre et 15 janvier 2006, à 14h (musique et danse), à 15h (tableaux-laine) et à 16h («Fête étrange»). Jusqu'au 15 janvier 2006

Expositions

Cabinet cantonal des estampes, Vevey. Olivier Saudan, Carles Valverde. *Aux frontières de l'estampe.* Deux artistes qui pratiquent l'estampe en faisant fi de la presse pour l'un et de l'encre pour l'autre. Jusqu'au 29 janvier 2006.

Espace Arlaud, Lausanne. *Force d'écriture. Vingt ans du Prix littéraire Michel Dentan.* Les 21 lauréats du Prix se sont prêtés aux trois demandes de l'exposition: se faire photographier par Nicole Chuard dans le lieu de leur choix, présenter leurs gris-gris (bouddha de Jacquelin Tanner, Ibis de Claude Delarue) ainsi que le manuscrit qui leur valu le prix. Jusqu'au 8 janvier 06

Maison d'Ailleurs, Yverdon. *Les voitures volantes: souvenirs d'un futur rêvé.* Une exposition propice aux rêves à l'instar de ceux de ces ingénieurs qui ont pensé un futur meilleur et merveilleux grâce, notamment, aux voitures volantes. Airphibien ou Aerocar, elles n'ont existé que le temps des essais mais ont alimenté l'histoire de la science-fiction. Jusqu'au 23 avril 2006.

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Paysage A, jardins de la vitesse.* Nicolas Faure. Giratoires bucoliques, parterres fleuris et arrangements de buissons, autant de jardins bordant les routes nationales, juste entrevus par les automobilistes, mais explorés par l'un des plus importants photographes de paysage. **Visites guidées:** dimanches 11 décembre et 22 janvier, à 15h et 16h. **Conférence:** *Migrant Mother*, de Dorothea Lange, par Radu Sterne, samedi 19 novembre, à 14h30. **Atelier pour enfants** (7 à 12 ans): *Magie de l'image*, mercredis 30 novembre, 7 décembre et 14 décembre, 14h à 17h. Inscription: 021 316 99 11 ou radu.stern@serac.vd.ch. Jusqu'au 5 février 06.

Conférence

Parler Tchekov, ou le rapport entre le théâtre et le vivant par Claire Lasne, metteur en scène, comédienne et auteur, Françoise Morvan et André Markovic, traducteurs de l'œuvre complète d'Anton Tchekov. Dans le cadre des *Rencontres de la manufacture* – Haute école de théâtre de Suisse romande (Grand-Pré 5, Lausanne) – lundi 28 novembre, à 20h.

Spéctacle

Les trois sœurs, de Tchekov, par la compagnie Gianni Schneider. Créé en 2004 avec succès, le spectacle revient sur la scène de la Grange de Dorigny avant de partir en tournée en Suisse. Du 30 novembre au 4 décembre (mer/ jeudi: 19h; vend/sam: 20h30; dim: 17h). Réservations: 021 692 21 24.